



## Infolettre 3

Décembre 2018

Assemblée constitutive du Grand Fribourg



05.12.2018

### Compte rendus des groupes de travail

Les groupes de travail de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg ont présenté l'avancée de leurs travaux lors de la séance plénière du 5 décembre 2018. Chacun d'entre eux a offert un aperçu de ses principales propositions actuelles, en attendant la publication de leurs rapports complets et détaillés en avril 2019.

### **Une administration accessible, formatrice et accueillante**

Le groupe «Administration» propose une administration accessible à tous, avec des guichets physiques et virtuels, voire un service à domicile. Il propose que la commune fusionnée offre des places d'apprentissage, d'intégration professionnelle et des formations continues. Une attention particulière sera portée à l'accueil et au professionnalisme de l'administration. Les bonnes pratiques RH seront appliquées pour favoriser l'implication du personnel.

### **Une gestion technique optimisée**

Le groupe «Technique» propose d'optimiser le plan communal des énergies et d'obtenir le meilleur label «Cité de l'énergie». Il préconise une gestion unique et simplifiée des réseaux de fluides et d'énergies. Harmonisation et coordination seront les maîtres mots pour gérer les déchets et supprimer le littering. Le groupe propose d'optimiser l'entretien et l'assainissement du patrimoine administratif communal. Les bâtiments seront occupés à bon escient et affectés judicieusement. La présentation du groupe s'est close par une question: pourquoi pas un Grand Fribourg sans taxe non-pompier?

### **Un espace public convivial et sûr**

Le groupe «Entretien» suggère une organisation délocalisée avec une possibilité d'évolution pour le personnel. Places de jeux, sport urbain: l'espace public doit être entretenu de manière à favoriser la convivialité et le sentiment de sécurité. Il s'agira aussi selon lui de protéger la nature existante et de développer les espaces verts en ville.

### **Des prestations de proximité**

Le groupe «Ecoles et société» propose de maintenir la proximité des infrastructures et des prestations. Ces dernières doivent être harmonisées en préservant les acquis en quantité et en qualité. L'offre de prestations devrait être répertoriée pour mieux informer la population. Le groupe propose qu'un accueil extrafamilial suffisant, de qualité, différencié selon les âges et adapté aux besoins soit offert. En outre, un axe fort pour une véritable politique de l'enfance et de la jeunesse pourrait être créé. Le groupe propose de soutenir les activités et initiatives sportives et culturelles. La cohésion sociale, la qualité de vie et l'accès au logement doivent être préservés et développés, par exemple avec des maisons de quartiers intergénérationnelles et multifonctionnelles.

### **«Fribourg, ville d'histoire et de rivières»**

Le groupe «Développement» propose de développer le positionnement «Fribourg, ville d'histoire et de rivières». Cela passe notamment par une protection des éléments naturels et une accentuation de leur présence, un rapprochement entre les milieux urbain et rural et une maîtrise de la densification. Le groupe suggère de limiter le trafic individuel motorisé, de rendre les transports publics plus attractifs et de favoriser la mobilité douce. Les infrastructures et services pour l'accueil d'événements et de touristes sont à renforcer. Le groupe propose enfin de développer l'image de Fribourg en tant que ville d'études et d'innovation, et de développer et dynamiser l'économie.

### **Autorités politiques**

Le groupe «Politique» suggère que la commune fusionnée dispose d'un Conseil général composé de 80 membres miliciens, élus au système proportionnel. Chaque ancienne commune constituerait un cercle pour leur élection. Les neuf cercles électoraux seraient mis en place pour les deux premières périodes législatives à compter de la fusion, à titre

transitoire. Le groupe propose que le Conseil communal soit composé de 7 membres professionnels et élus au système proportionnel. Ils ne pourraient pas siéger plus de trois législatures. La commune fusionnée constituerait deux cercles pour leur élection, à titre transitoire. Le groupe propose aussi la création de commissions locales pour faire le lien entre la population et les autorités.

### **Une deuxième langue officielle**

Le groupe «Histoire et identité» propose que l'allemand soit reconnu comme deuxième langue officielle de la commune fusionnée. Cela ne signifie en aucun cas d'imposer la maîtrise des deux langues à une communauté ou au personnel communal, mais d'offrir le libre choix à chacun-e. Selon le groupe, les parents doivent avoir le libre choix de scolariser leur enfant en français ou en allemand dans le système scolaire obligatoire, et une filière bilingue doit être mise en place. Le groupe propose d'encourager le bilinguisme dès la petite enfance et d'instaurer un délégué au bilinguisme. Il suggère que la commune fusionnée se nomme Fribourg. Les noms des autres communes continueront à définir les localités.

Short list de chaque groupe de travail

---

# Parlons **Blog** d'identité!



05.12.2018

## **Des ponts qui unissent – des ponts qui désunissent**

Fribourg, ville de ponts! L'image de la capitale cantonale est associée depuis des décennies, voire des siècles, à ses ponts qui ont permis aux habitants et aux commerçants d'enjamber la Sarine pour vaquer à leurs occupations. Cultivant la métaphore, les élites ont tôt fait de qualifier Fribourg de ville-pont, mot valise porteur de nombreux symboles: pont entre les langues, les cultures, les religions et j'en passe. Alors, au-delà du symbole, la métaphore mérite-t-elle d'être filée?

*Crédit photographique: Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg. Collection de photos sur carton.*



Anne Philipona, Présidente de la Société d'histoire du canton de Fribourg

[Lire l'article](#)



11.12.2018

## 1 franc par an par habitant, c'est possible

En 2004, le canton de Fribourg s'est doté d'une nouvelle Constitution. Parmi les nouveaux articles, l'Art. 70 prévoit que «L'Etat encourage l'aide humanitaire, la coopération au développement et le commerce équitable. Il favorise les échanges entre les peuples». Erika Schnyder, syndique de Villars-sur-Glâne et ancienne présidente de la commission thématique Tâches de l'Etat, finances de la Constituante, se souvient: «La Constitution est la base fondamentale sur laquelle s'appuie le Canton pour définir sa politique. C'est pour cela que c'est important que ce thème y soit mentionné, car ce sera incitatif pour une action des collectivités dans ce domaine. Il faut aussi savoir que cette volonté d'afficher cet objectif pour le canton ne s'est pas faite sans opposition, ce qui implique que le sujet est sensible».

A l'heure où l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg élabore un projet de fusion, j'espère qu'elle s'imprégnera de la Constitution fribourgeoise et s'engagera à mettre en œuvre cet article. Construire un futur ensemble, c'est bien. Penser à nos besoins, c'est bien. Construire une ville à l'écoute de la population et ouverte sur le monde, c'est mieux.

Cécile Hétault, Fribourg Solidaire, Corminboeuf

[Lire l'article](#)

---

## AGENDA

Avril  
3 Séance de l'Assemblée constitutive



Avril  
11 Séance de l'Assemblée constitutive



### IMPRESSUM

**Assemblée constitutive du Grand Fribourg**  
Préfecture de la Sarine PRSA  
Grand-Rue 51, case postale 1622, 1701 Fribourg  
[www.grandfribourg.ch](http://www.grandfribourg.ch)